



Établissement Public Local d'Enseignement
et de Formation Professionnelle Agricoles
de Grenoble Saint Ismier

Centre de Formation Professionnelle
et de Promotion Agricoles

1 Chemin de Charvinière
38332 Saint-Ismier Cedex
Tél. 04 76 52 52 18 - Fax 04 76 52 52 22

cfppa.grenoble@educagri.fr
www.edp.educagri.fr
Siret : 193 818 176 00037
N° de déclaration d'activité : 82 83 04556 38



Apprentissage - Liste des fournitures BAC PRO Aménagements paysagers (Classes : Seconde - Première - Terminale)

Une liste du matériel complémentaire peut vous être donnée le jour de la rentrée,
(suivant les formateurs)

Pour l'enseignement professionnel :

Pour les nouveaux apprentis :

- les apprentis du **secteur privé** : consulter le site internet de l'établissement/cfppa- une information est donnée dans les informations pratiques. A la rentrée, votre formateur référent vous donnera des informations plus précises.
- les apprentis du **secteur public** : consulter le site internet de l'établissement/cfppa

Classes de 1^{re} et Terminale : le matériel professionnel est identique à l'an passé **il est obligatoire pour les TP.**

Enseignement général	EPS
Un agenda	Un survêtement
Une trousse	Des chaussures de sport
Des stylos (bleu, noir, vert et rouge)	
Crayons papier et gomme	
Crayons de couleur	
Une règle, une équerre, un rapporteur	
Une calculatrice graphique : Ti - 83 Premium CE ou Numworks	
Un compas	
Des classeurs grand format (des pochettes plastiques)	
Des feuilles simples à carreaux grand format	
Des tubes de colle	
Du blanc correcteur	
Des surligneurs	
Des pochettes cartonnées	
Une clé USB	
Une blouse blanche pour les TP de chimie	

Chaque apprenti doit être en possession de ses fournitures d'enseignement général
tous les jours et doivent être réapprovisionnées régulièrement.